

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue au 765, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0, **à 19h00, le mercredi 27 mai 2026** et qu'il sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

1. Octroi de contrat pour la préparation d'une étude de faisabilité et plans préliminaires pour rénovation de l'Hôtel de Ville
2. Octroi de contrat d'une étude de faisabilité pour la construction d'un bâtiment multifonction dédié à la culture, aux familles et à une bibliothèque
3. Octroi de contrat pour la mise à jour de l'étude du réseau routier municipal
4. Octroi de contrat pour services juridiques

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 25 mai 2026.



Me Maria Eugenia Valenzuela  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maria Eugenia Valenzuela, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire **à 19h00, le mercredi 25 mai 2026**, en en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 25 mai 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mai 2026.



Me Maria Eugenia Valenzuela  
Directrice générale et greffière-trésorière